

Jeudi le 29 mai 2025

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

ACCEPTÉS 	REFUSÉS 
✓ Articles de sport et de loisir (bicyclette, but, panier de basketball, sac de golf, structure de jeux, balançoire, tous les jouets en métal ou en plastique, etc.) ✓ Électroménagers (lave-vaisselle, cuisinière, laveuse, sècheuse, chauffe-eau, etc.) ✓ Ameublement (bureau, matelas, miroir, sommier, banc, chaise, table, bain, douche, évier, toilette, divan, causeuse, canapé, sofa, etc.) ✓ Mobilier extérieur (ensemble patio, etc.) ✓ Tapis (max 3 pi de longueur, 50 lbs et attaché.) ✓ Réfrigérateur, congélateur et climatiseur ✓ Serpuariens (appareils électroniques, tv, ordinateur, etc.) ✓ Piles et batteries. ✓ Sièges d'auto pour enfant et bébé.	✗ Bonbonnes de propane. ✗ Ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souche, asphalte, sable et gravier. ✗ Débris de construction ou de terrassement. ✗ Pièces de carcasses d'automobiles. ✗ Pneus. ✗ Produits toxiques et matières explosives. ✗ Tas de déchets pêle-mêle.

Vous devez déposer vos gros rebuts près de vos ordures ménagères régulières en bordure de la voie publique, la veille de la collecte.

Pour les résidences desservies par un **conteneur à ordures (chemins de chalets)**, vous devez **obligatoirement** aviser la Municipalité la veille de la collecte avant 15 h, en téléphonant au 418 475-6060.

Les débris déposés dans une remorque « trailer » ne seront pas ramassés.

Pour toutes questions, vous pouvez téléphoner à Caroline en composant le 418 475-6060.